



Bulletin Municipal

Ça se passe à Dallet

Sommaire

Infos Municipales :

- Manifestations de mars
- Elections - infos - civisme
- Coup de cœur bibliothèque
- Stage ski
- Carte jeune

Conseil Municipal :

- Les principales décisions du 23/02/2015



En Mars à Dallet

Le 8 mars: L'association ACTI'MÔMES, réactivée par des parents d'élèves soucieux de créer du lien social autour de l'école, a prévu d'organiser un carnaval dans les rues de notre village. (RDV 14h00 sur le plateau sportif)

Après une déambulation dans les rues, parents et enfants se retrouveront sur les bords d'Allier autour de Monsieur CARNAVAL. Des boissons et gâteaux seront proposés à la vente.

Mais aussi ...

Le 14 mars: Le comité des fêtes et la société de chasse « La St Hubert » organisent le repas de la Saint Patrick à la salle polyvalente à partir de 20h00.

Les conscrits proposent un goûter animé à partir de 14h30 salle des Vijots (fabrication d'origamis et bonnets de laine)

Le 21 mars: L'amicale laïque vous propose une soirée cabaret à la salle polyvalente à partir de 21h00 avec la troupe de l'association du soleil. Tarif 12€ - réservations obligatoires du 14 au 19 mars au 04 73 83 92 21 ou 04 73 83 06 71 ou amicalelaikedallet@wanadoo.fr

Le 27 mars: Conférence / Diaporama « Passions ». Mur Allier Nature vous invite à partager un instant de rêve : un voyage passion au Pérou couronné par des ascensions de plus de 6000 m, raconté et mis en images par Yves Méchin et plus localement et moins élevé, une promenade romantique sur le Puy de mur.

Elections Départementales 22 et 29 mars 2015

Ne laissez pas les autres
décider pour vous !



Des changements :

- Le conseil départemental remplace le conseil général,
- Le département du Puy-de-Dôme a été redécoupé en 32 cantons avec une population variant de 16.000 à 24.000 habitants,
- Notre canton regroupe les communes de Dallet, Lempdes et Pont-du-Château,
- Notre canton sera représenté par un binôme composé d'une femme et d'un homme, ce qui permettra la parité totale de l'assemblée départementale; de plus chaque candidat aura un remplaçant de même sexe.

Numéro 34
février 2015

A noter !!!

Infos Municipales

La propreté: une affaire de tous !

Chacun d'entre nous constate chaque jour des dépôts sauvages et cela génère des heures de travail pour les employés communaux: donc une utilisation pas très rationnelle de vos impôts.

Rappel : la commune a négocié, il y a quelques années, un accès gratuit à la déchetterie de Pont-du-Château.

Plus pratique, plus propre, plus écologique, plus citoyen ...



Détecteurs de fumée: une obligation à partir du 8 mars 2015



Lettre du ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité

#Decteurdefumee



L'installation d'un détecteur de fumée dans chaque logement est obligatoire à partir du 8 mars 2015.

Pour relayer cette information, les ministères du Logement, de l'Intérieur et la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France proposent un kit de communication.

Pour en savoir plus : www.territoires.gouv.fr/decteurdefumee

La commune réalise actuellement, afin de respecter cette nouvelle loi, l'installation de détecteurs de fumée dans l'ensemble des logements dont elle est propriétaire.

Le suivi et la maintenance des détecteurs de fumée installés seront à la charge des locataires.

Info pratique : N'oubliez pas d'informer votre assurance habitation par courrier, de l'installation de détecteurs de fumée dans votre logement.

Calendrier des manifestations à venir

8 mars 2015	Carnaval	Acti'Mômes	Défilé
14 et 15 mars 2015	Mur des Arts	Mur-ès-Allier	Salle polyvalente St Bonnet
14 mars 2015	Saint Patrick	Société de chasse / Comité des Fêtes	Salle polyvalente
19 mars 2015	Cesser le feu en Algérie	Anciens Combattants Algérie	Square du souvenir
21 mars 2015	Soirée cabaret	Amicale laïque	Salle polyvalente
22 mars 2015	Elections départementales		Salle de la Fontaine
27 mars 2015	Soirée voyages « Passions »	Mur Allier Nature	Salle polyvalente
29 mars 2015	Elections départementales		Salle de la Fontaine
12 avril 2015	Sortie oiseaux avec la LPO	Mur Allier Nature	Puy-de-Mur
26 avril 2015	Passerelle des Arts	Municipalité	Salle Polyvalente

A noter !!!

Infos Municipales



Bibliothèque municipale

Samedi 28 février de 10h45 à 12h00 à la bibliothèque.

Des lecteurs vous parleront de leurs derniers coups de coeur.
Entrée par l'arrière du jardin du couvent.



Coup de cœur cinématographique pour le film « Les héritiers »

Rappel

Une enseignante décide d'amener sa classe de seconde au prix de la résistance. Espoir, découragement, savoir vivre ensemble, s'écouter, se regarder sans s'agresser, comprendre les adultes, faire face à un groupe de milieux et d'horizons complètement différents, ne jamais baisser les bras devant des jeunes tout à fait capables de se surpasser, à partir du moment où l'on veut bien les comprendre et non pas les ignorer.

Un grand moment de joie, d'amitié, de respect. Bravo à cette enseignante qui ne voulait pas baisser les bras et qui a su surmonter tous les obstacles, bravo à ces jeunes qui ne demandent qu'à jouer le jeu, car les valeurs qui en ressortent valent tous les prix du monde.

Ni rire, ni pleurer. Comprendre (Spinoza)

Centre de loisirs: Stage de ski 2015

Cette année du 9 au 13 février, c'est 58 de nos petits Dalletous qui ont participé, une fois encore, au stage de ski encadré par 4 bénévoles et 4 employés de mairie. Nos enfants ont pu profiter au maximum de cette semaine, avec de surcroît, des conditions météorologiques idéales. En clôture, les parents ont vu leurs enfants récompensés par une remise de diplôme. Merci à Dominique, Fabrice, Yann, Clément, Elodie, Jessica, Angélique, Sylvie, Marie-France et le personnel du Centre de Loisirs.

Vivement l'année prochaine !



Pour les 18-25 ans

Cette carte permet de satisfaire des besoins élémentaires dans les domaines suivants : assurance logement et véhicule, mutuelles, permis de conduire, abonnements de transports en commun, contraceptifs, frais de restauration dans les Resto U, l'IUFM, les lycées offrant une formation post-bac et les Foyers de Jeunes Travailleurs, frais de scolarité et formations BAFA/BAFD.



Vérifiez votre éligibilité sur
www.cartejeunes-nouveaumonde.fr





Les décisions du conseil municipal du 23 février 2015

Plan Local d'Urbanisme :

Validation du cahier des charges pour le lancement de la consultation. Il est prévu une importante phase de concertation avec la population. L'étude pourrait démarrer avant l'été.

Travaux rue de l'Enfer :

Il est prévu la réfection total des réseaux d'assainissement et d'adduction en eau potable. Dans le cadre d'une mutualisation entre la commune et les syndicats d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable, une consultation d'entreprises est lancée. Le chantier pourrait démarrer en juin 2015, ce qui va fortement impacter la circulation automobile dans le centre bourg.

Commande d'achat groupé d'électricité :

En application de la loi NOME du 07/12/2010, la commune décide d'adhérer un groupement d'achat organisé par le syndicat d'électricité, sont concernés tous les contrats supérieur à 36kVA, pour notre commune, uniquement le contrat de la salle polyvalente.

Gestion des contrats aidés :

La commune reconduit son adhésion au service mis en place par le centre de gestion du Puy-de-Dôme pour le suivi et la gestion des contrats aidés.

Vous le constatez, **mutualisation et rationalisation** auront été les maitres mot de ce conseil municipal.

Le compte rendu intégral du conseil municipal est affiché en mairie ou disponible sur demande au secrétariat.

A l'unanimité, une motion contre le classement fiscal des locaux commerciaux et artisanaux.

Un travail de révision est actuellement en cours au niveau départemental pour classer les locaux commerciaux et artisanaux. Plusieurs zones ont été déterminées (de 1 à 6). La commission départementale composée d'élus et contribuables a considéré que les communes de DALLET et PERIGNAT devaient être en zone 3 et les communes de CHAURIAT, MEZEL et St BONNET en zone 2.

La Commission Intercommunale des Impôts Directs composée de deux représentants par commune de Mur-ès - Allier a validé ce classement.

La conséquence sera immédiate pour nos commerces. La base fiscale servant de calcul pour les impôts fonciers sera plus élevée à DALLET.

Les représentants de la commune se sont élevés contre ce principe mais ils ont été mis en minorité.

Quelle cohérence territoriale !!!



Page Facebook de la mairie :



Ca se passe à Dallet

Bulletin municipal de la commune de Dallet
Place de la Halle 63111 DALLET Tél : 04 73 83 10 18

Directeur de publication :
Gilles VOLDOIRE

Mise en page et impression :

Mairie de Dallet
Photographies :

Mairie de Dallet
Tirages : 650 exemplaires
Dépôt légal : Octobre 2010

Gratuit

